



**Assemblée Citoyenne
du Conseil de quartier Plateau
Jeudi 21 mars – 19h30
Ecole élémentaire des Alouettes**



En présence d'**Andrea Fuchs**, Adjointe au Maire du 19e en charge de la participation citoyenne et des Conseils de quartier et de **Karine Gautreau**, élue déléguée du Maire pour le Conseil de quartier Plateau

ORDRE DU JOUR

- **Présentation du fonctionnement des Conseils de quartier**
 - **Point sur les actualités du Conseil de quartier**
 - **Atelier de travail (définition des projets du Conseil de quartier)**
 - **Questions diverses**
-

Point sur le fonctionnement des Conseils de quartier

En tant qu'espace collaboratif dédié au dialogue et à la co-construction de projets, le Conseil de quartier accueille chaleureusement toutes les personnes résidant ou exerçant une activité dans le 19e arrondissement.

Indépendamment de la nationalité et de l'âge, chacun est invité à participer à son Conseil de quartier et à s'impliquer dans ses actions à son propre rythme, en fonction de ses aspirations et de sa disponibilité.

Le 19e arrondissement compte 11 Conseils de quartier. Dans chaque quartier, le Maire désigne un-e délégué-e parmi les élu-e-s du Conseil d'arrondissement.

Le groupe référent constitue le pôle de stabilité d'un Conseil de quartier. Il a pour rôle de :

- Formuler des idées innovantes pour donner vie à des actions concrètes et améliorer le cadre de vie de son quartier
- Faire découvrir et contribuer à l'animation de son quartier à travers plusieurs évènements conviviaux (repas et fête de quartier, bourse d'échange de livres, ballade exploratoire et bien d'autres animations)
- Partager les actualités de son quartier pour lui donner plus de visibilité
- Organiser avec les autres membres les rencontres régulières autour des projets de son Conseil de quartier (assemblée citoyenne, réunion publique, temps d'échange inter-conseils de quartier)
- Partager des informations concernant l'actualité du quartier et les projets en cours

Les temps-forts du Conseil de quartier dans l'année :

- Assemblée citoyenne : Ouvertes à toutes et tous, elles ont pour but de prioriser collectivement deux thématiques de travail prioritaires pour l'année à venir. Des groupes projet seront ensuite en charge de décliner ces thématiques en projets concrets.
- Réunions publiques : Les réunions publiques permettent aux citoyens de s'exprimer devant les décideurs publics, favorisant l'intégration de leurs demandes. Elles servent à légitimer la création de projets urbains et peuvent également être organisées pour discuter des réformes politiques à l'échelle locale.
- Réunions inter-conseils de quartier : les différents groupes référents de l'arrondissement se réunissent en plénière afin de partager les bonnes pratiques et difficultés rencontrées, les actions et expériences ou encore recevoir des formations proposées par le service de la participation citoyenne.

Les Conseils de Quartier bénéficient d'un budget de fonctionnement de 3308€ et d'un budget d'investissement de 90 000€ (somme mutualisée sur l'ensemble des Conseils de quartier) pour réaliser des projets répondant au besoin du quartier.

Voici quelques exemples de projet proposés par les Conseils de quartier :

- L'accueil des nouveaux habitants (balades urbaines, pots de l'amitié, etc.)
- L'accompagnement et le soutien de projets d'habitants dans le cadre du Budget Participatif Parisien (rendez-vous avec les ambassadeurs à la participation citoyenne et ateliers de co-construction, etc.)
- Participation aux concertations, enquêtes publiques et consultations (en lien, par exemple, avec la révision du Plan Local d'Urbanisme ou le dispositif Embellir votre Quartier)
- Animations locales (marché des artisan.nes, fête de quartier, bourse d'échange de livre, tournoi de pétanque, etc.)
- Projets divers (opération propreté, tenue de stand de sensibilisation sur l'espace public, fresques, composteur collectifs, garde-mangers/frigos solidaires, etc.)

LES CONSEILS DE QUARTIER DU 19^E DÉLÉGUÉ·E·S DU MAIRE



Point sur les actualités du quartier

Festivités JOP

- Le « Parc des Nations » :
 - Le Parc de la Villette sera un haut lieu de célébration sportive durant les JO et JOP, puisqu'il accueillera notamment le Club France (dont la gestion relèvera du CNOSF, puis du CPSF durant les Jeux Paralympiques), ainsi qu'un certain nombre de Comités Nationaux Olympiques.
 - Une fréquentation très importante attendue : jusqu'à 70 000 personnes à un instant t durant les JO (déploiement de volontaires de la Ville pour accueillir et guider les visiteurs).
 - Fermeture à 23h. Les publics présents à 23h seront dirigés à pied par des volontaires des Jeux vers toutes les stations de métro plus ou moins proches : Porte de Pantin, Ourcq, Porte de la Villette, RER Rosa Parks, y compris Jaurès. IDF Mobilités organisera les métros afin que les rames ne soient pas pleines dès la Porte de Pantin ou la Porte de la Villette, et que du public puisse rentrer dans les rames.

- Le Club France :
 - Il se déploiera dans un périmètre barriéré incluant la Grande Halle de la Villette et ses abords (une partie de la place de la fontaine aux Lions + pelouse arrières) durant la période des Jeux Olympiques (**du 27 juillet au dimanche 11 août**). Le périmètre sera restreint durant les Jeux Paralympiques, du **28 août au 8 septembre** (pelouses exclues).
 - Au sein du Club France : installation du Village des Médias (plateau de France Télévision sur la place de la Fontaine aux Lions), animations sportives, « fan zone » : diffusion d'épreuves avec écran géant sur la pelouse, célébrations des médailles, accueil des partenaires et concerts / DJ Set
 - Modalités d'accès : tarif accessible (5 euros maximum), gratuité durant les Jeux Paralympiques. La M19 tente d'obtenir la gratuité pour les habitants du 19e.

- Les Comités Nationaux Olympiques présents durant les JO :
 - Asie
 - Taïwan = Folie Kiosque
 - Mongolie = Kiosque à musique
 - Inde = moitié est prairie du Cercle Nord

 - Europe
 - Pays-Bas = Zénith de Paris
 - Serbie = Conservatoire
 - Portugal = Little Villette
 - Slovénie = 211
 - République Tchèque = Cabaret Sauvage
 - Slovaquie = Ventrus

 - Amérique
 - Canada = Cité des Sciences
 - Brésil = espace Chapiteaux
 - Mexique = Pavillon Villette

Point sur les actualités du quartier

Collecte des déchets alimentaires

- Depuis janvier 2024, toutes les collectivités ont l'obligation de proposer à leurs habitant.es des solutions de collecte des déchets alimentaires.
- **Le 19ème arrondissement a été précurseur dans la collecte des déchets alimentaires** en proposant dès 2019, aux immeubles qui en ont la capacité, de collecter les déchets alimentaires en porte-à-porte. Ce système de collecte en porte-à-porte sera remplacé dans le courant de l'année 2024 par un système de collecte en points d'apport volontaire, jugé plus efficace après diverses expérimentations dans plusieurs arrondissements.
- Vous pouvez d'ores et déjà déposer vos déchets alimentaires dans des **bornes sur tous les marchés alimentaires** du 19ème arrondissement.
- Au printemps, tous les Trilibs seront dotés de bacs pour déchets alimentaires et la collecte débutera dans le courant du mois de mai. Le maillage des Trilibs sera renforcé de sorte à ce que tous les habitant.es puissent déposer leurs déchets alimentaires **en moins de 3 minutes à pied de leur domicile**. Les bornes sur les Trilib seront **collectées et nettoyées toutes les 48h** et sont dotées d'une sonde qui permet d'évaluer la quantité de remplissage et au prestataire d'intervenir en cas de besoin. Les bornes sont toutes dotées d'une pédale permettant aux usagers de ne pas toucher les bornes avec les mains.
- En parallèle, la Ville continue à proposer des solutions de compostage. La Mairie du 19e organise des campagnes de distribution de lombricomposteurs, la prochaine a lieu le 25 mars (sur inscription uniquement sur le site de la mairie). Les immeubles volontaires peuvent également faire une demande de composteur en pied d'immeuble.

Propreté

- La prochaine **opération 100% propreté** sur le quartier Plateau aura lieu du 7 au 13 octobre 2024 ;
- Pour faire un signalement sur la propreté (ou toute autre anomalie sur l'espace public : chaussée dégradée, arbre à élaguer, graffiti à faire enlever...), le plus efficace est de télécharger l'application pour smartphone « **Dans Ma Rue** ». Le signalement est ensuite transféré au service compétent qui pourra intervenir plus rapidement.

Mobilités

- **Prolongation de la mise à sens unique de l'avenue Simon Bolivar** : une réunion est prochainement (la date n'est pas encore arrêtée) afin d'informer les habitants de la prolongation de l'avenue Simon Bolivar jusqu'à la rue de Belleville. Cette prolongation est une demande de nombreux habitants depuis la mise à sens unique de l'avenue Simon Bolivar jusqu'à la rue Manin en octobre 2023. Ces habitants se plaignent de l'encombrement de la rue Manin et de la rue Mathurin Moreau depuis cette mise à sens unique.
- La prolongation jusqu'à la rue de Belleville doit permettre de soulager ces deux axes, avec des potentiels reports de trafic sur la rue Rébeval et la rue des Dunes ainsi que sur la rue de Belleville et le boulevard de Belleville.
- La mise à sens unique de l'avenue Simon Bolivar pour la circulation générale jusqu'à la rue de Belleville sera couplée de l'aménagement d'une piste cyclable unidirectionnelle sécurisée dans le sens montant (dans le sens Jaurès vers rue de Belleville). Dans le sens descendant, une voie bus sera créée, ouverte aux cyclistes.

Atelier de travail

Plus de deux ans après la mise en œuvre de la charte des conseils de quartier « Nouvelle génération » adopté le 9 novembre 2021, les groupes référents du Conseil de quartier se renouvellent.

Cet atelier avait pour objectif de progresser dans l'élaboration de projets potentiellement structurants du Conseil de quartier pour les années 2024-2025.

Nombre de participant.e.s : 16

Une session de brainstorming a été initiée pour revoir l'identité visuelle des Conseils de quartier, en particulier sur le site internet de la mairie et les réseaux sociaux des conseils de quartier. Les participants ont été encouragés à établir une liste de plusieurs lieux emblématiques du CQ afin que l'équipe de communication et de graphisme puisse s'en servir pour proposer des illustrations ou des visuels. Ces propositions seront soumises au groupe référent qui choisira celle à adopter.

La mise en commun a fait émerger trois thématiques principales englobant divers sous-projets :

Thématique 1. Projet Art-Culture-Couleurs :

- Ce projet s'inscrit dans la continuité d'une initiative visant à valoriser le patrimoine cinématographique et télévisuel du quartier
- Le projet se compose de deux volets principaux :
 - L'installation de bornes et de panneaux historiques est prévue.
 - Le développement d'un site internet de type « parcours mémoire » intégrant une cartographie, des textes et des images est également au programme. Un QR code sur les panneaux renverra les visiteurs vers ce site.
- Il est prévu d'organiser, dans un premier temps, une réunion impliquant les chargés d'étude de la Direction des Affaires Culturelles (DAC), de la Direction de la Voirie et des déplacements (DVD), le Conseil de Quartier (CQ), ainsi que les habitants porteurs du projet.

Thématique 2. Rendez-vous culturel trimestriel :

- Lieux potentiels : placette Fessart, cour du 7ème art, jardin Fessart
- Propositions d'événements :
 - Projection d'un film choisi par les habitant.e.s du quartier
 - Spectacle vivant avec participation par exemple des étudiant.e.s/écolier.ères
 - Bourse d'échange de livres
 - Repas de quartier
 - Fête de rentrée

Bureau des Conseils de quartier

 5/7 place Armand Carrel, 75019 Paris

 01 44 52 29 62 / 01 44 52 29 85

 conseilsdequartier19@paris.fr



**RETROUVEZ TOUTES LES ACTUALITÉS
DE VOTRE CONSEIL DE QUARTIER**

 [@conseilsdequartier19](https://www.instagram.com/conseilsdequartier19)

 [@monquartier19](https://twitter.com/monquartier19)

 [Conseils de quartier du 19e](https://www.facebook.com/Conseilsdequartierdu19e)